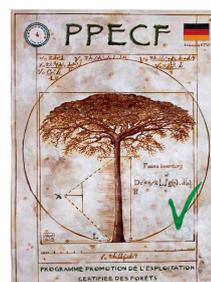


PROGRAMME « PROMOTION DE L'EXPLOITATION CERTIFIEE DES FORETS



À travers la FW



CONTRAT DE SERVICE N°C019

RENFORCEMENT DES CAPACITES DU BUREAU NATIONAL DE CERTIFICATION FORESTIERE (BNCF) EN VUE DE LA PROMOTION DE LA CERTIFICATION FSC DES FORETS EN RDC

RAPPORT INTERMEDIAIRE No 1

Janvier 2014

Suivi assuré par :



WWF *for a living planet*®

ANNEXE 6 : rapport intermédiaire et final du Bénéficiaire

- Ce rapport doit être complété et signé par la personne de contact (chez le Bénéficiaire).
- Veuillez compléter le rapport en utilisant une machine à écrire ou un ordinateur (**vous pouvez trouver ce formulaire sur le lien internet suivante <à spécifier>**).
- **Veuillez vous référer aux conditions particulières de la Charte et envoyer une copie du rapport à chaque adresse mentionnée au paragraphe 5.**
- La réponse à chaque question doit couvrir la période de reporting.

1. Description

1.1. Nom du bénéficiaire :	World Wide Fund For Nature (WWF)/C4CF
1.2. Nom et fonction de la personne de contact :	Belmond Tchoumba. Chef de Programme Forêt
1.3. Nom des partenaires de l'Intervention (éventuel):	- Bureau Veritas Cameroun - BNCF/RDC
1.4. Numéro de la Charte:	
1.5. Date de début et date de fin de la période de reporting:	Du 25 novembre 2013 au 28 février 2014
1.6. Pays ou région(s)	RD Congo
1.7. Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles ¹ (si différents)	Société SODEFOR / RDC

2. Evaluation de la mise en œuvre des activités de l'Intervention

2.1. Activités et résultats

Activité 1: Réalisation des audits à blanc dans les concessions de SODEFOR à Madjoko et Nténo

Dans le cadre de renforcement des capacités des membres du Bureau National de Certification Forestière de la République Démocratique du Congo, le WWF a appuyé sous financement du PPECF, la formation des auditeurs en Gestion Forestière FSC et OLB de 14 membres du BNCF sélectionnés par le Programme Promotion de l'Exploitation Forestière Certifiée (PPEFC) et Bureau Veritas (BV). Cette formation avait été assurée par le Bureau Veritas Douala à la session du 18 au 22 Février 2013 en RDC.

Cette formation théorique devra être poursuivie par la formation pratique basée sur des audits dans les concessions forestières identifiées pour la qualification des auditeurs nationaux. C'est ainsi que du 25 novembre au 05 décembre 2013, deux membres parmi ceux qui ont suivi cette formation ont été retenus pour l'audit à blanc de légalité dans les

¹ Les "groupes cibles" sont les groupes/entités pour lesquels l'Intervention aura eu un apport direct et positif au niveau de l'Objectif du Projet, et les "bénéficiaires finaux" sont ceux qui bénéficieront de l'Intervention à long terme.

concessions SODEFOR de Nténo et Madjoko dans la Province de Bandundu. Ces audits ont été conduits par Messieurs Séraphin NGOUMBE et Arnaud TCHOKOMENI tous auditeurs du Bureau Veritas, sous la supervision de M. Belmont TCHOUMBA, Chef de Programme Forêt de WWF-RDC en tant qu'observateur.

Objectifs de l'audit à blanc

Cet audit à blanc a trois objectifs à savoir :

- Renforcer les capacités des membres du bureau national de la certification de la République Démocratique du Congo.
- Ressortir les non conformités pour la SODEFOR en mesurant l'écart actuel des activités de l'entreprise par rapport aux référentiels OLB.
- Tester et faire les commentaires sur la grille de légalité FLEGT de la République Démocratique du Congo.

Restitution des principaux écarts

Une réunion a été tenue au siège de l'entreprise de Nioki en présence de Directeur d'Exploitation (Directeur du site de Nioki), de Directeur d'Etudes et de planification du site de Nioki, de Directeur des statistiques, de sous-Directeur du personnel et administratif, du responsable de traçabilité de SODEFOR, du chef de chantier de Nteno ainsi que de toute l'équipe d'audit pour restituer les principaux écarts identifiés durant cet audit à blanc. Il ressort ce qui suit:

- 36 écarts ont été notés par rapport aux référentiels OLB ;
- 12 écarts ont notés pour le périmètre Usine pour la traçabilité.

Notons aussi qu'avant de parler des écarts, l'équipe a remercié les responsables de l'entreprise pour leur collaboration durant l'audit et leur a présenté les points forts de l'entreprise.

En guise de tout ce qui précède, l'audit à blanc ainsi effectué a permis aux membres du BNCF de concilier la théorie avec la pratique sur le terrain. Surtout au fait d'arriver à verrouiller les non-conformités. C'est-à-dire montrer et/ou démontrer aux responsables de l'entreprise ou ses représentants qu'il s'agit effectivement des non-conformités et qu'ils les acceptent.

Cet audit à blanc dont le champ de certification s'étend de Nténo à Madjoko a été sanctionné par 2 rapports :

- Un rapport d'audit de légalité OLB EF, et
- Un rapport d'audit de légalité OLB CdT.

Le rapport sur le test de la grille de légalité FLEGT sera consolidé et rendu après un autre test dans la concession de la société CFT.

Activité 2 : Réalisation des audits à blanc dans les concessions de CFT-Kisangani et SICOBOIS-Lisala

Cette deuxième mission d'audit à blanc de légalité concerne les concessions des entreprises SICOBOIS (014/11 Lisala, Province Equateur) et CFT (46/11 Tshopo, Province Orientale). Elle s'est effectuée du 11 au 21 février 2014 avec l'appui technique de Bureau Veritas et de la participation de 2 membres du BNCF en qualité d'auditeurs stagiaires. Il s'agit de messieurs Papy Claude BOLALUEMBE et Arsene KHOMBE.

Objectifs de l'audit à blanc

Cet audit à blanc a trois objectifs à savoir :

- Renforcer les capacités de 2 membres du bureau national de la certification de la République Démocratique du Congo.
- Ressortir les non conformités pour les sociétés CFT et SICOBOIS en mesurant les écarts actuels des activités de l'entreprise par rapport aux référentiels OLB.
- Tester dans la concession CFT et faire les commentaires sur la grille de légalité FLEGT de la République Démocratique du Congo.

Restitution des principaux écarts

Deux réunions séparées de débriefing ont été tenues au WWF avec les responsables des entreprises auditées, la Fédération industrielle du bois, le BNCF, les auditeurs de Bureau Veritas et WWF, pour faire la restitution des principaux écarts constatés lors des audits.

De cette restitution, il ressort que :

- Pour la CFT, 40 écarts détaillés ont été identifiés vis-à-vis des exigences OLB. Le gros des écarts concernés se situe sur le plan social interne. Soit :
 - 19 écarts sur la sécurité au travail et conditions des travailleurs, ainsi que les conditions d'embauche ;
 - 10 écarts sur le plan environnemental (gestion des déchets, essences CITES ;
 - 5 écarts sur l'exploitation forestière ;
 - 1 écart en rapport avec le passif sur le plan social (la gestion actuelle de la CFT est nouvelle) ;
 - 5 écarts sur la chaîne de contrôle.

La conclusion des auditeurs est que la concession CFT auditée peut s'engager dans le processus de certification de légalité et FSC. Car l'entreprise regorge beaucoup de points forts, notamment :

- La jeunesse des dirigeants qui n'ont pas un mauvais passif ;
- Les travailleurs qui sont de très bonne fracture.
- Pour la SICOBOIS, 40 écarts de premier niveau ont été identifiés. Ces écarts seront détaillés dans le rapport qui sera transmis à WWF par Bureau Veritas. De façon générale, sur le terrain il ressort que :
 - L'engagement de la société au processus d'aménagement durable et la certification n'est pas perçu ;
 - Aucune action n'est faite par l'entreprise sur le plan environnemental (stockage des huiles usées, etc.) ;
 - Le minimum du droit du travailleur n'est pas respecté, etc.

La conclusion des auditeurs est que la SICOBOIS devra mettre les bases d'une gestion plus orthodoxe pour pouvoir avancer dans le processus d'aménagement durable et la certification forestière.

Cependant un seul point de l'entreprise a été identifié, notamment en matière de techniques d'exploitation forestière à faible impact.

Au terme de ces 2 audits à blanc, les résultats de ces exercices ont présenté les écarts et les différents niveaux de gestion responsable des concessions forestières en RDC. Ils aideront à déterminer la nature et la dimension des efforts nécessaires pour avancer vers la certification forestière FSC.

Des leçons apprises ont été dégagées et des recommandations pertinentes ont été formulées aux entreprises forestières. Ces recommandations seront par la suite prises en compte lors des ateliers nationaux de préparation et de validation des standards national FSC en RDC.

2.2 [Uniquement pour les activités de formations]

FICHE D'ÉVALUATION DE LA FORMATION (à remplir par les bénéficiaires de la formation)

THEME DE LA FORMATION

NOM du FORMATEUR

Cette fiche sera transmise au CBP et au PPECF, elle doit permettre de recueillir vos remarques personnelles sur le déroulement de votre formation.

Nom – Prénom du représentant des bénéficiaires :

Dates : Lieu :

Cochez les cases correspondant à votre évaluation de la session de formation selon le code suivant : 0 = pas du tout 1 = partiellement 2 = suffisamment 3 = totalement

Libellé	0	1	2	3	Commentaires 1
Les informations transmises (organisation...) avant la formation étaient-elles suffisantes et précises ?					
Le contenu annoncé de la formation correspondait-il à vos attentes ?					
Estimez-vous que les objectifs fixés au début de la formation ont été atteints ?					
Pensez-vous avoir acquis de nouvelles compétences ?					
Le rythme et la durée des différents thèmes abordés étaient-ils adaptés ?					
Êtes-vous satisfait(e) de la documentation remise, des outils et des matériels mis à votre disposition ?					
La relation formateur / participant a-t-elle contribué au bon déroulement de la formation ?					

Parmi les sujets traités, quels sont ceux que :	
✓ Vous avez les plus appréciés ? :	✓ Vous avez les moins appréciés ? :
✓ Vos propositions d'amélioration :	

2.3 Veuillez fournir un plan d'actions mis à jour²

Année 2013													
Activité	Semestre 1						Semestre 2						Organisme de mise en oeuvre
	Mois 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
Appui au fonctionnaire BNCF													
Préparation Activité 1 : Audit à blanc de légalité													Bureau Veritas Cameroun
Exécution Activité 1 : Audit à blanc de légalité													Bureau Veritas Cameroun; BNCF
Préparation Activité 2 Organisation d'ateliers, conférences, sur la révision des Indicateurs Génériques Internationaux et le développement des standards nationaux FSC en RDC													BNCF; FSC-Afrique; WWF
Etc.													

2.4. [Uniquement pour le rapport final]

2.4.1 Comment évaluez-vous les résultats de l'Intervention? Incluez vos observations sur la mesure dans laquelle l'objectif spécifique et les objectifs généraux attendus ont été atteints, et si l'Intervention a eu des résultats positifs ou négatifs inattendus.

2.4.2 Veuillez énumérer toutes les publications (et le nombre d'exemplaires) produites pendant l'Intervention quel qu'en soit le format, entre-autres celles contenant de nouvelles approches, des moyens innovants de communication. Veuillez joindre une copie de chacune d'elles, sauf si vous l'avez déjà envoyé par le passé.

Veuillez indiquer comment vos publications sont distribuées et à qui.

2.4.3 Indiquez comment l'Intervention va-t-elle se prolonger après la fin de l'Intervention. Y a-t-il un suivi des activités envisagé? Qu'est-ce qui va assurer la durabilité de l'Intervention?

² Ce plan couvrira la période se situant entre le rapport intermédiaire et le prochain rapport.

2.4.4 Comment et par qui les activités ont-elles été monitorées/évaluées? Veuillez résumer les résultats des feedback reçus.

2.9. Qu'est-ce que votre entité a appris de l'Intervention et comment cela a-t-il été utilisé et diffusé?

3. Partenaires et autre coopération

3.1 Comment évaluez-vous les relations entre les partenaires formels de l'Intervention (c'est à dire les partenaires qui ont signé un contrat avec soit le Programme, soit votre entité)? Veuillez spécifier pour chaque organisation partenaire.

- Un partenariat formel a été conclu entre WWF et SODEFOR dans le cadre des appuis de l'entreprise vers le processus d'aménagement et de certification forestière de ses concessions suivant un plan de certification défini. La SODEFOR a la capacité de contribuer effectivement à la réalisation des objectifs de l'Accord cadre de partenariat où s'insèrent les présents audits de légalité et du renforcement des capacités des membres du BNCF.
- En l'absence d'accords en due forme, des arrangements ont été conclus entre WWF, CFT et SICOBOIS pour évaluer le niveau de leur gestion forestière et les inciter à se lancer dans le processus de légalité de leur gestion forestière. Ces arrangements sont définis sur la base des Termes de référence élaborés conjointement.

3.2 Comment évaluez-vous les relations entre votre entité et vos interlocuteurs et partenaires (Administrations forestières, Concessionnaires, Comités de gestion des UFA, Ongs, etc.) Comment l'Intervention ont-elles affecté ces relations?

L'intervention a permis au WWF de prendre connaissance du système de management de la qualité de l'entreprise parallèlement au cadre légal en vigueur et de mesurer son degré de conformité avec les exigences du référentiel OLB utilisé par l'organisme auditeur (Bureau Veritas. WWF est donc le maître d'ouvrage et l'organisme auditeur est maître d'œuvre délégué.

3.3 Le cas échéant, décrivez vos relations avec toute autre organisation impliquée dans la mise en œuvre de l'Intervention.

Le Bureau National de Certification Forestière est impliqué dans la mise en œuvre de l'intervention en tant que Groupe national de travail sur les standards nationaux FSC et la promotion du FSC en RDC. Les appuis multiformes qui lui sont apportés visent à contribuer au renforcement des capacités des membres du BNCF et à son fonctionnement.

3.4 Le cas échéant, décrivez les liens que vous auriez développés avec d'autres actions concourant à l'objectif de l'Intervention.

Grâce à cette intervention, nous aurions développés avec d'autres actions ((ensemble de moyens concourant à la mise en œuvre de l'objectif opérationnel) des liens de partenariat qui permettent de nous aider à organiser notre intervention et d'obtenir de meilleurs produits.

3.5 Si votre entité a reçu précédemment d'autres appuis, dans quelle mesure cette Intervention a-t-elle pu renforcer/compléter la (les) précédente(s).

Cette activité a été cofinancée avec le projet SFM-GHoA qui a pris en charge les frais de fonctionnement du BNCF (location du bureau, transport du staff permanent et achat des fournitures, etc.).

4. Visibilité

4.1 Comment la visibilité de la contribution du Programme a-t-elle été assurée pour l'Intervention?

Les parties prenantes ont été informées de l'appui financier du PPECF à la réalisation des audits à blanc pour les entreprises forestières désireuses d'évaluer leur niveau vis-à-vis des nouveaux critères en vigueur et sur le fonctionnement du BNCF à promouvoir la certification FSC en RDC.

4.2 Le Programme pourraient souhaiter publier les résultats des activités. Auriez-vous des objections à la publication publique de ce rapport sur son site internet ? Si tel est le cas, veuillez exposer vos objections.

En principe, nous ne trouvons pas d'objection à la publication du rapport. Toutefois, les résultats des audits dans les différentes concessions forestières peuvent être publiés de façon anonyme telle qu'accepté par les entreprises forestières.

4.3 Dans ce dernier cas, acceptez-vous que ce rapport soit publié sur l'espace restreint dédié aux partenaires du Programme.

Oui, mais garder les résultats des audits dans l'anonymat.

[Uniquement en cas de subvention au Bénéficiaire et/ou de soutiens financiers du Bénéficiaire à des tiers]

5. Rapport financier

Voir tableau ci-dessous

Rapport financier final: période (jj/mm/aaaa- jj/mm/aaaa)	Budget prévu au contrat/avenant				Dépenses effectivement encourues								Variations par rapport au budget initial ou tel que modifié par avenant			
	Unité	# d'unités (a)	Coût unitaire (en EUR) (b)	Coûts (en EUR) (a)*(b)	Taux de change période (jj/mm/aaaa-jj/mm/aaaa):				Coût total (en EUR) (g _i)= (f _i)*(Fx-rate _i)	Total pour la période en EUR		Coûts cumulatifs (avant présent rapport) (en EUR) (i)	Coûts cumulatifs (depuis le début d'exécution du contrat jusqu'au présent rapport inclus) (en EUR) (h)+(i)	En valeur absolue en EUR	En %	Explication pour toute variation
# d'unités (d ₁)					Coût unitaire (en devise n°1) (e ₁)	Coût total (en devise n°1) (f ₁)=(d ₁)*(e ₁)	Coût total (en EUR) (f ₁)*(Fx-rate ₁)	# total d'unités pour toutes les devises Sum (d ₁ → d _n)		Coût total de la période (en EUR) (h)= Sum (g ₁ → g _n)						
				0			0	0				0		0	0	0
				0			0	0				0		0	0	0
				0			0	0				0		0	0	0
				0			0	0				0		0	0	0

Nom de la personne de contact pour l'Intervention: Inoussa NJUMBOKET

Signature:

Localité: Kinshasa, RDC

Date à laquelle le rapport était dû: 28 février 2014.

Date d'envoi du rapport: 04/04/2014